

Questions orales

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec les chiffres cités par le député. Les chiffres concernant l'état des réserves et les fluctuations enregistrées au cours du mois de février seront connus lorsque ces renseignements seront déposés le premier mardi du mois prochain. Je reconnais que le directeur de la banque du Canada est intervenu lundi et mardi et aussi la semaine dernière. Je suis au courant. Je l'ai rencontré lundi, mardi et aujourd'hui.

M. Clark: Vous l'avez rencontré lundi?

M. Chrétien: Oui, je le rencontre d'ailleurs régulièrement. C'est un homme très compétent. Je n'ai pas honte de le consulter, et je crois qu'il me donne de judicieux conseils.

M. Lawrence: Le ministre reconnaît maintenant que des transferts extraordinaires ont été effectués lundi et mardi. Ces interventions n'étaient certainement pas normales. Il est venu à la Chambre et il a délibérément tenté de donner l'impression qu'aucune mesure extraordinaire n'avait été prise lundi et mardi. Je demande donc au ministre de s'excuser auprès de la Chambre de l'avoir intentionnellement trompée ou de lui expliquer par le menu pourquoi il a eu la lâcheté de ne pas se présenter à la Chambre hier soir et de nous dire la vérité cette fois-ci.

● (1442)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, la Chambre pose des questions à ce sujet depuis que le gouvernement applique cette politique, que j'ai d'ailleurs exposée. Hier soir, j'ai dû attendre la fermeture de la Bourse pour faire ma déclaration.

M. Stevens: Pourquoi ne l'avez-vous pas faite lundi?

M. Chrétien: Tout simplement parce que nous avons pris cette décision hier . . .

M. Clark: Pourquoi hier?

M. Chrétien: En outre, j'ai assisté à une séance d'un comité de la Chambre hier après-midi et le président de ce comité a permis aux députés de l'opposition de me poser des questions auxquelles j'ai répondu. Chaque fois qu'un gouvernement a décidé d'emprunter de l'argent dans le passé, il n'est jamais arrivé que le ministre des Finances soit obligé d'annoncer la chose à la Chambre des communes.

M. Stevens: C'est grotesque.

M. Chrétien: J'adore siéger à la Chambre des communes. Je suis heureux d'y être parce que je constate que l'opposition s'acharne toujours à me donner raison.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'INDUSTRIE**LE PIPE-LINE DU NORD—L'APPROBATION GOUVERNEMENTALE DE L'AGRANDISSEMENT DES ACIÉRIES**

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): C'est au très honorable premier ministre que je m'adresse, monsieur l'Orateur. Étant donné que la société Foothills estime que la participation du Canada dans la construction du pipe-line

[M. Lawrence.]

Alcan pourrait atteindre 90 p. 100, que le vice-premier ministre a déclaré que cette entreprise créerait pour quelque 100,000 années-hommes d'emplois, et qu'il s'est dit on ne peut plus confiant dans la capacité et les moyens de l'industrie canadienne, le premier ministre pourrait-il nous dire si son gouvernement va approuver immédiatement les dépenses de quelque 80 millions de dollars que l'Interprovincial Steel and Pipe Company désire engager pour agrandir ses usines de Regina et d'Edmonton, de façon que le Canada puisse vraiment soutenir la concurrence étrangère et obtenir les 100,000 années-hommes d'emplois.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député m'avait donné préavis de sa question, j'aurais pu me renseigner auprès du ministre responsable du développement régional. La demande que la société a formulée fera comme toujours l'objet d'un examen.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, étant donné que l'on attend depuis plusieurs mois pour savoir si cette demande sera honorée et que le ministre de l'Expansion économique régionale m'a répondu le 1^{er} février qu'il faudrait encore bien des semaines, avant de régler cette question en dépit du fait que le vice-premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce s'étaient dit convaincus que les Canadiens étaient capables de jouer le rôle qu'on attendait d'eux, et qu'ils en avaient les moyens, pourrait-il demander maintenant au ministre de l'Expansion économique régionale d'autoriser les crédits de 80 millions de dollars que l'Interprovincial Steel and Pipe Company désire engager pour agrandir ses usines? Autrement, le Canada n'aurait pas vraiment les moyens de fournir les années-hommes d'emplois que, selon le vice-premier ministre, il pourrait obtenir.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement et le ministre sont certes aussi confiants que le député le dit, mais le président de la société en question l'est tout autant. A mon avis, le parti dont le député se réclame est bien le seul à penser que ces emplois ne resteront pas au Canada, mais qu'ils iront aboutir au Japon, aux États-Unis ou ailleurs. Nous sommes convaincus que nous allons créer ces emplois chez nous. Le député devrait consulter son chef, lui qui semble dire que nous ne devrions pas prêter d'argent à cette entreprise pour fabriquer des tuyaux que, selon lui, elle n'arrivera pas à vendre.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**DEMANDE DE CRÉATION DE PRIMES D'ENCOURAGEMENT À LA PRODUCTIVITÉ INDUSTRIELLE**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Les dernières fluctuations du dollar démontrent que l'opinion internationale sur la gestion économique de ce gouvernement se rapproche beaucoup de celle des Canadiens dont, d'après un récent sondage Gallup, 27 p. 100 des gens pensent que le gouvernement gère notre économie de façon satisfaisante, contre 57 p. 100, qui trouvent qu'il fait mal son travail.